



Auch, le 22 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aléas climatiques 2022 : le Département abonde de 200 000€ le fonds d'urgence pour les agriculteurs gersois

Les agriculteurs gersois ont essuyé des épisodes climatiques intenses au cours du printemps et de l'été 2022. Comme en 2021, la succession de ces événements fait courir un grand risque pour la pérennité des exploitations agricoles.

En déplacement à plusieurs reprises sur le territoire, à la rencontre des agriculteurs sinistrés, le Président du Département, Philippe Dupouy a mesuré la gravité de ces aléas climatiques.

Face à la récurrence de ces sinistres, Philippe Dupouy a saisi le Préfet du Gers pour que des mesures d'urgence soient rapidement mises en œuvre.

L'État a notifié récemment la création d'un fonds d'urgence au bénéfice des exploitations d'un montant de 1,77 M€ pour le Gers. En complément, au titre de la solidarité territoriale et afin de venir en aide aux producteurs gersois touchés, le Département va compléter ce fonds à hauteur de 200 000 €. Une enveloppe votée lors de séance de l'Assemblée Départementale du 22 septembre.

Le Mot du Président

« Au fil de mes rencontres avec les agricultrices et les agriculteurs sinistrés, j'ai pris la décision que le Département abondera dans un délai rapide ce fonds d'urgence. Nous devons être solidaires de notre territoire, de ces femmes et de ces hommes démunies face à ces catastrophes climatiques. Je suis satisfait aujourd'hui que cette enveloppe ait été votée. Je remercie également le Préfet sur l'élargissement de la critérisation des aides, point sur lequel j'ai été particulièrement attentif. »